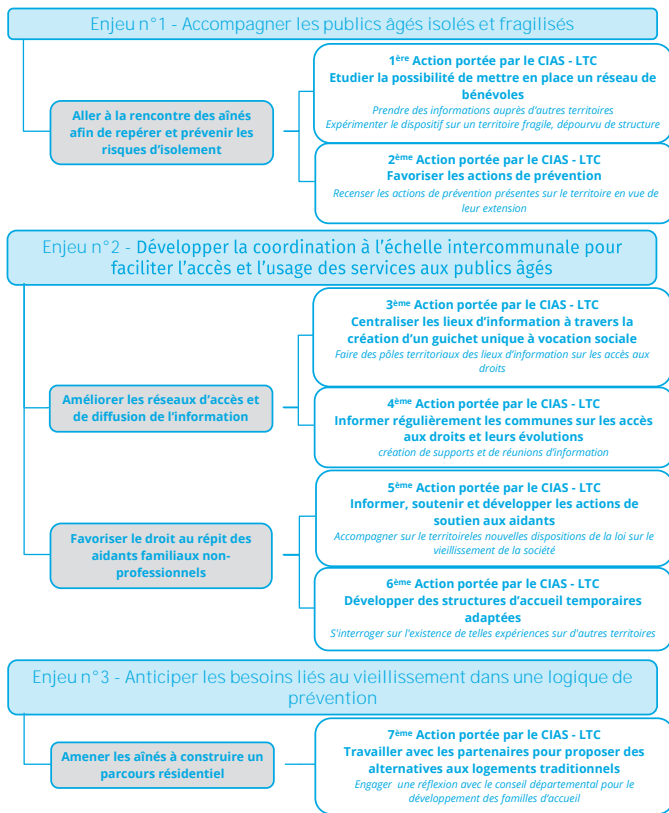


3 enjeux retenus comme prioritaires

Au regard de l'analyse des besoins des publics âgés les plus fragiles et de l'offre déjà existante sur Lannion-Trégor Communauté ;

Et afin d'améliorer le « bien vieillir » sur le territoire, les partenaires ont retenu comme prioritaires et pertinents les 3 enjeux suivants, eux-mêmes déclinés en préconisations. Le CIAS de Lannion-Trégor Communauté contribuera à la mise en oeuvre de ces dernières au travers des actions suivantes :



Pour en savoir plus...

Ce document ne constitue qu'une synthèse de la démarche d'Analyse des Besoins Sociaux menée par le CIAS de Lannion-Trégor Communauté et ses partenaires au cours de l'année 2015.

Le diagnostic social du territoire est un document global d'environ 80 pages qui permet d'aborder un ensemble de thématiques socio-démographiques pour les 38 communes composant l'intercommunalité.

En plus de la question du bien vieillir, une autre problématique a été abordée dans le cadre de cette démarche. Ainsi un grand nombre de partenaires (institutionnels et associatifs) se sont mobilisés au côté du CIAS (à la fois en répondant à une enquête et/ou en participant à des temps de travail) afin de retenir collectivement des enjeux prioritaires et définir des actions permettant d'améliorer l'action sociale sur l'agglomération.

L'Analyse des Besoins Sociaux

Bien vieillir sur Lannion-Trégor Communauté

Démarche globale de l'ABS

L'ABS est une obligation légale du CIAS.

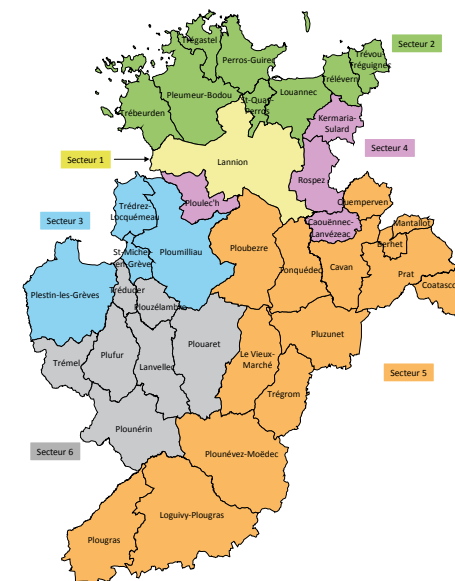
Elle repose sur une réflexion pour fonder l'action sociale intercommunale.

Elle mobilise les acteurs et partenaires du territoire pour partager l'information et mener une réflexion commune.

C'est une démarche en 3 temps :

- 1- L'observation sociale pour objectiver la situation, comprendre les dynamiques et dégager des enjeux ;
- 2- L'analyse partagée du diagnostic et des enjeux pour préconiser et proposer des pistes d'actions adaptées ;
- 3- Les restitutions finales de l'ABS pour valider les résultats.

L'ensemble de la démarche est piloté par une instance composée d'élus et de techniciens. Ce comité de pilotage se réunit aux moments clés afin de valider, décider, hiérarchiser et prioriser.



Le territoire d'observation et d'analyse

Au 1^{er} janvier 2015, la CA de Lannion-Trégor Communauté est composée de 38 communes, elles mêmes regroupées en 6 secteurs.

Ainsi, les réalités sociales sont présentées à l'échelle de l'intercommunalité mais également, et dans la mesure du possible, pour les 6 secteurs qui la composent. De plus, Lannion-Trégor Communauté est positionnée dans son contexte départemental et national.

Ces dynamiques inter-communales observées sont indispensables à la compréhension et l'analyse des réalités sociales du territoire.

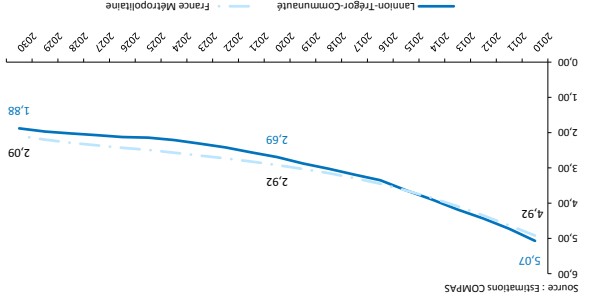
Les éléments clés du diagnostic partagé

Des risques d'isolement et des besoins de prise en charge qui augmentent

La proportion des aînés vivant à domicile (93% hors Lannion, 88%) et nationale (90%). Parmi l'ensemble des aînés de 75 ans et plus, 44% vivent seuls sur LTC : cette proportion est identique à celle du département mais particulièrement élevée sur les Secteurs 4 et 6.

Face à cette proportion de personnes seules, le réseau d'aîdants (potentiels) tend à se réduire sur LTC : Un ratio (aidants/aîdés) proche de 3 (ou déjà en deçà) sur certaines communes où la proportion d'aînés est relativement élevée (Perros-Guirec, Plestin-les-Grèves, Loguivy-Plougras, Plouaret).

Evolution du ratio aidants / aidés à l'horizon 2020 et 2030



L'analyse menée par les partenaires

L'isolement des personnes âgées, entre le sentiment douloureux de solitude et le choix paradoxal d'un repli sur soi : La question de l'isolement est complexe et plusieurs éléments peuvent expliquer ce phénomène. L'éloignement des enfants, l'isolement géographique des publics âgés en zone rurale, le sentiment d'insécurité sociale... Autant de facteurs qui contribuent à l'isolement, ces publics n'étant souvent pas dans la « culture de la demande ». L'enjeu est donc bien autour du repérage et de l'accompagnement de ces aînés ; dans un contexte local où la réponse est très hétérogène selon les secteurs et pose en plus la question de son accessibilité.

La relative méconnaissance de la part des publics âgés de leurs droits ainsi que des services et dispositifs présents sur le territoire : Le non-recours est très présent auprès des publics âgés, qu'il soit dû à une méconnaissance des droits, à une non-demande (par renoncement ou à un non-bien souvent) ou à une non-réception (induite souvent par la complexité des démarches). Isolement et précarité contribuent à ce non-recours, nécessitant alors une accompagnement de proximité de ces publics âgés les plus fragiles. Il se traduit bien souvent par des difficultés d'accès aux soins (p) par manque de moyens financiers, pour cause d'éloignement des services adaptés et/ou par renoncement).

La volonté de rester chez soi le plus longtemps possible face aux limites du maintien à domicile : Rester chez soi le plus longtemps possible reste une volonté de la plupart des publics âgés. Pour autant, cela implique une prise en charge à domicile de plus en plus complexe (autant pour l'aîdant familial que professionnel) du fait de l'augmentation de la dépendance. Se pose également le problème de l'adaptation du logement à la perte progressive d'autonomie (de grands logements anciens, isolés et inadaptés, conjugués parfois avec une insuffisance des ressources pour financer les travaux). La solution serait sans doute d'envisager des modes de logements intermédiaires, pour autant le parcours résidentiel est trop rarement anticipé par les aînés.

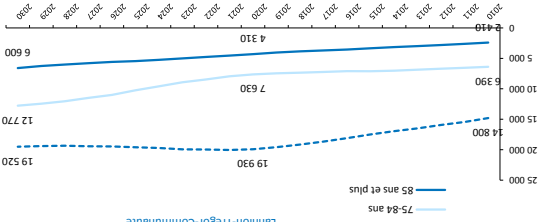
Une proportion d'aînés (60 ans et plus) élevée sur Lannion-Trégor Communauté

Sur Lannion-Trégor Communauté, près d'1 personne sur 3 est âgée de 60 ans ou plus : cette proportion est supérieure à celle observée sur le département des Côtes d'Armor (29%) et au niveau national (23%). Plus précisément, c'est sur le littoral (secteurs 2 & 3 avec 40% de la population) et le secteur 6 (34%) que ces proportions de 60 ans et plus sont les plus élevées.

Quant aux plus âgés (les 75 ans et plus), ils représentent 12% de la population de LTC, autant que sur les Côtes d'Armor mais plus qu'au niveau national (9%). Plus précisément, c'est sur les secteurs 2, 3 et 6 que les proportions sont les plus élevées (entre 14% et 16%) et l'augmentation de cette tranche d'âge est particulièrement forte sur le secteur 2 (+67 personnes de 75 ans et plus en 5 ans).

Un vieillissement amené à se poursuivre

Projection de la population âgée par groupes d'âge à l'horizon 2020 et 2030



La population âgée est amenée à augmenter fortement sur l'intercommunalité à l'horizon 2030 : Une augmentation de +40% des aînés, soit 10 900 personnes de 60 ans et plus supplémentaires, attendue entre 2015 et 2030 (38 900 personnes au total). Parmi ces hausses attendues, les seniors restent encore majoritairement présents sur le territoire en 2030 : une hausse attendue de 12% entre 2015 et 2030 des 60-74 ans, soit 19 500 personnes en 2030. Une augmentation particulièrement rapide des plus âgés est également attendue : un doublement du « grand-âge » soit près de 3 300 personnes de 85 ans et plus supplémentaires sur LTC entre 2015 et 2030.

Des niveaux de revenus à considérer chez les plus âgés

Les niveaux de ressources évoluent en fonction de l'âge : Les seniors sur l'intercommunalité disposent d'un niveau de revenus relativement élevé : 1 950€/mois et par UC de revenu médian (1 770€ au niveau national et 1 750€ au niveau départemental) ;

Pour autant, la pauvreté est déjà présente chez les aînés, en particulier chez les 75 ans et plus et sur certains territoires : Enfin, au regard des taux de pauvreté observés chez les 50-59 ans, la précarité est à venir chez les futurs seniors.

Commune	Population sous le seuil de pauvreté en %	Taux de pauvreté en %	Taux de pauvreté des 50 ans et plus	Taux de pauvreté des 60 ans et plus	Taux de pauvreté des 75 ans et plus
Lannion	2 509	13,4	11,0	6,0	6,9
Louannec	209	6,7	8,4	3,5	8,6
Perros-Guirec	287	11,2	11,0	5,0	8,5
Plestin-les-Grèves	423	11,6	12,9	5,4	8,9
Plouaret	298	7,1	9,5	3,0	8,4
Plouha	304	8,5	6,7	5,6	11,8
Ploubizac	107	15,1	10,1	8,8	7,8
Ploumilliau	275	10,9	12,6	4,4	10,1
Trébédan	310	8,0	12,2	4,4	4,9
Tregeret	203	8,0	10,8	5,6	9,3
Lannion-Trégor-Agglomération*	5 220	10,6	10,4	4,8	8,7
CC du Centre-Trégor	1 086	14,0	14,7	10,1	13,2
CC de Bég. et C. des Plouaerz	290	12,0	10,5	8,0	14,2
Côtes-d'Armor	67 589	11,5	10,9	6,2	11,4
France métropolitaine	8 863 548	14,3	13,4	10,1	10,2

* Géographie des EPCI au 01/01/2013 source: INSEE, DGI 2012